

# Conseil d'administration du collège Cantelauze du 4 novembre 2014

## Rappel de l'ordre du jour :

### **ORDRE DU JOUR**

- ❖ 1 – Approbation du PV du 04 novembre 2014
- ❖ 2 – Rapport annuel d'activités pédagogiques
- ❖ 3 – Sorties pédagogiques : sortie « Altigone »
- ❖ 4 – Voyages : projets : « Math en jeans », classe verte
- ❖ 5 – Don du foyer
- ❖ 6 – Répartition de la subvention équipement
- ❖ 7 – Budget
- ❖ 8 – Convention avec l'ALAC
- ❖ 9 – Convention «Habiter sa danse »

### **QUESTIONS DIVERSES**

(A déposer au secrétariat 48h avant le début de séance)

## Personnes présentes :

- ▲ M. Salamero, principal du collège ;
- ▲ M. Dumont, principal adjoint du collège ;
- ▲ Mme Le Druillennec, gestionnaire de l'établissement ;
- ▲ Mme Rigal, CPE du collège ;
- ▲ Mme Calvo, municipalité de Fonsorbes
- ▲ M. Naves, personnalité qualifiée
- ▲ Mme Palacio, représentante des personnels enseignants ;
- ▲ M. Sicre, représentant des personnels enseignants ;
- ▲ Mme Dubois, représentante des personnels enseignants ;
- ▲ M. Morlat représentant des personnels enseignants ;
- ▲ Mme Defontaine, représentante des personnels enseignants ;
- ▲ Mme Abadie, représentante des personnels enseignants ;
- ▲ Mme Rauzy, représentante des personnels ATOS
- ▲ Mme Niquet, représentante des personnels ATOS
- ▲ M Moudens, représentant FCPE ;
- ▲ Mme Pottier, représentante FCPE
- ▲ Mme Gagnaire, représentante FCPE ;
- ▲ M Lours, représentant CPE

Le quorum étant atteint, la réunion est ouverte à

18h05.

Mme Pottier est désignée secrétaire du conseil.

## **1. Approbation du PV du 04/11/2014**

*La liste des personnes présentes comporte deux erreurs : Mme Brier n'était pas présente et Mme Biberson est une représentante FCPE (et non pas CPE).*

*Arrivée de Mme ~~Calvo~~ Calvo à 18h10.*

*Avec ces deux corrections, le PV du 04/11/2014 est adopté à l'unanimité.*

## **2. Rapport annuel d'activités pédagogiques**

*M. Dumont présente le rapport d'activités pédagogiques 2013-2014 (voir document XXX). L'établissement organise de nombreuses actions pour l'orientation des élèves, des activités péri-éducatives et bouge beaucoup malgré le coût des déplacements (projets nombreux et variés). L'accompagnement éducatif est très développé. On note une amélioration des résultats du DNB.*

Mme Calvo demande comment se positionne l'orientation des filles par rapport à celle des garçons. M. Salamero explique que, dans notre collège où il y a plus de garçons que de filles, les filles réussissent globalement mieux : à l'issue de la 3ème, 70 % des garçons sont admis en 2nde générale et 78 % des filles. Cependant, lorsque les filles s'orientent en filière professionnelle, elles choisissent des stéréotypes en rapport avec le sexe.

*Approuvé à l'unanimité*

### 3. Sorties pédagogiques

Deux sorties pédagogiques non obligatoires sont proposées pour assister à une représentation d'une oeuvre de Molière étudiée en classe :

- « Le Malade Imaginaire » le 23/01/2015 pour 2 classes de 5ème : coût de 572 Eur dont 8 Eur par élève à la charge des familles : *vote à l'unanimité.*

- « L'Avare » le 30/01/2015 pour 2 classes de 4ème : coût de 572 Eur dont 8 Eur par élève à la charge des familles : *vote à l'unanimité.*

### 4. Voyages

Dans le cadre de l'atelier hebdomadaire « Math en jeans », il est proposé aux 19 élèves (+ 2 accompagnateurs) de participer à une conférence à Avignon pendant 3 jours. Dans le but de diminuer le coût du transport, le bus sera mutualisé avec les collèges de Castanet et de Saint-Orens. L'inscription est de 40 Eur (conférence et repas de midi). Les élèves seront logés en hôtel Ibis budget. Le cout exact pour les familles dépend du nombre d'élèves participants et du résultat des demandes de subventions.

Il est proposé de voter le principe de ce voyage avec un coût maximum de 110 Eur : *voté à l'unanimité.*

Afin de récompenser l'investissement de la classe de 6ème D dans le développement durable, une sortie est proposée le 23/06/2015 à Tepacap. Le point financier sera étudié au prochain CA mais, *a priori*, les familles ne devraient pas être sollicitées. *Le principe de cette sortie est voté à l'unanimité.*

### 5. Don du foyer

Afin de diminuer le coût des voyages supporté par les familles ; le foyer propose un don de 157 Eur pour le voyage « Math en jeans », un don de 468 Eur pour le voyage au Portugal et un don de 840 Eur pour le voyage à Vicdessos. *Le CA accepte ces dons à l'unanimité.*

L'association cantonale de jumelage Pays Saint-Lysien propose un don de 200 Eur pour participer aux frais des accompagnateurs du voyage au Portugal et demande en échange de recevoir un compte-rendu du voyage par les élèves. *Le CA accepte ce don à l'unanimité.*

### 6. Répartition de la subvention d'équipement

Mme Le Druillennec présente une proposition de répartition de la subvention d'équipement (*voir document XXX*). Le collège continue l'équipement en casiers (20 supplémentaires, portant le nombre de 40 à 60 casiers).

Mme Defontaine s'étonne du prix du PC pour la direction. Le choix a été guidé par le service informatique du rectorat (le PC direction reçoit et gère toutes les informations académiques).

*La répartition proposée est adoptée à l'unanimité.*

### 7. Budget

*Mme Le Druillennec présente le budget 2015 (voir document XXX). La répartition des différentes dépenses ainsi que l'origine des recettes sont détaillées.*

*M. Sicre s'étonne de l'augmentation de la provision gaz par rapport au budget 2014 : Mme Le Druillennec explique qu'il ne s'agit que d'une provision et qu'elle ne peut estimer l'impact du changement récent de prestataire sur le coût annuel.*

*Les représentants des professeurs soulignent que les professeurs se plaignent du peu d'argent disponible pour les activités pédagogiques, une fois payées les dépenses liées aux voyages (frais des accompagnateurs). Ils souhaitent, comme cela avait eu lieu il y a 2 ans, une réunion entre les représentants des différentes disciplines pour donner l'occasion à chacun d'expliquer ses demandes (les besoins ne sont pas les mêmes selon les disciplines).*

*Mme Le Druillennec explique que les chiffres sont prévisionnels et la répartition entre différentes disciplines se fera en cours d'année en fonction des dépenses réelles. M. Salamero ajoute que les dépenses de consommation du photocopieur sont aussi prélevées sur le budget pédagogique.*

*Le budget 2015 proposée est voté à l'unanimité.*

*Mme Le Druillennec présente la liste des contrats obligatoires pour 2015 (voir document XXX). Certains contrôles sont pris en charge directement par le Conseil Général à compter de 2015.*

*Les contrats 2015 proposés sont votés à l'unanimité.*

## **8. Convention avec l'ALAC**

*M. Salamero remercie la municipalité de Fonsorbes pour la mise à disposition du FSE, à travers son service jeunesse, de deux animateurs. Il sollicite l'autorisation du CA pour co-signer avec la mairie de Fonsorbes, le Conseil Général et la présidente du FSE une convention avec l'ALAC (Association de Loisirs Associée au Collège) pour cette mise à disposition.*

*Le CA autorise M. Salamero à signer cette convention à l'unanimité.*

## **9. Convention « Habiter sa danse »**

*M. Salamero sollicite l'autorisation du CA pour signer une convention avec M Fraysse, photographe qui réalisera films et photos lors des répétitions et spectacles de la classe danse. Le coût est de 300 Eur.*

*Le CA autorise M. Salamero à signer cette convention à l'unanimité.*

*Il n'y a pas de questions diverses à aborder.*

*M. Salamero donne les effectifs provisoires attendus (après informations des écoles) pour la rentrée 2014/2015 : 22 classes seraient à prévoir au vue des estimations actuelles.*

*Fin de la réunion à 20h15.*